Suivant 1'A.R. du 27.02.1883, les exprès distribués par les agents du service télégraphique, pouvaient être envoyés de n'importe qu'elle localité belge ou étrangère.

Par l'A.R. du 15.11.1887, en application le 01.12.1887, le service des exprès était réorganisé. Les exprès distribués rapidement, seraient également expédiés dans les plus brefs délais. L'expédition devait être effectuée par les proches moyens de transport. Généralement ce genre d'envoi était effectué hors dépêches.

La remise des lettres et cartes postales ordinaires était effectuée par le service télégraphique, dans les localités avec bureau télégraphique.

Pour les autres localités, les assurés-exprès et les recommandés-exprès, la remise était effectuée par le service postal. La surtaxe pouvait être représentée en timbre-poste ou timbre-télégraphe.

Suite à l'O.S. 42 du 12.12.1902, en application le 01.01.1903, les timbres-télégraphe ne pouvaient plus être employés pour les exprès.

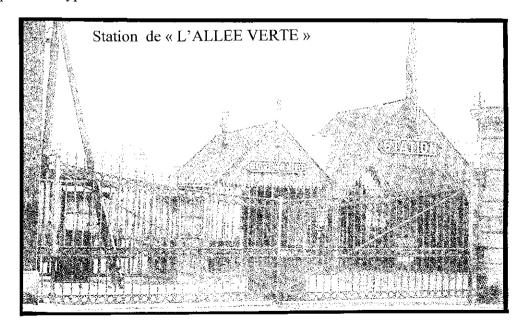
LES BUREAUX TELEGRAPHIQUES

Le service télégraphique fut introduit en Belgique, par la Loi du 04.06.1850 et A.M. du 23.07.1850. Repris par l'Etat le 01.09.1850.

Pour le service, l'administration des télégraphes avait adopté, en 1860, le forme octogonale. (le 1^{er} cachet rencontré était appliqué sur un reçu télégraphique daté du 11.02.1863 (Coll. G. De Ram).

En haut était indiqué le nom du bureau, en exergue, une ou des étoiles. Au centre le jour, le mois et le millésime.

De 1860 à 1914, différents types étaient utilisés (Pour plus de détails, consultez les ouvrages de L. De Clercq, J. Dufour, E. Deneumostier, L. Hanciau, A. Vangrunderbeek, L. Janssens) Après la guerre 1914-1918, la forme octogonale était remplacée par la forme rectangulaire, divisée en 3 bandes. En haut, le nom du bureau, au centre la date, précédée et suivie de la lettre « T » (Télégraphe), dans le bas, un ornement ou la version néerlandaise du bureau. Il existe plusieurs types.



STATION DU NORD

Station érigée sur des terrains maraîchers (St-Josse-T-Noode), légèrement en retrait du boulevard, pour aménager sur le devant la « Place des Nations », rebaptisée le 08.06.1884 « Place Rogier » en l'honneur du Ministre Charles Rogier, promoteur du Chemin de Fer et initiateur du projet de la station.

La pose de la 1^{re} pierre eu lieue en présence du Roi Léopold I, le 27.09.1841. Cette station s'appelait « Gare de Cologne » car située à proximité de la Porte de Cologne. Plus tard, elle était dénommée « Station du Nord ».

Le bureau télégraphique était installé dans l'enceinte de la station, du côté de la rue de Brabant. Ouverture le 15.03.1851, suite à la loi du 04.06.1850.

Les exprès étaient transportés par les porteurs télégraphiques, dès le 1^{er} mai 1874. Dates des premiers exprès rencontrés : les 23.09.1874 – 15.09.1875 – 31.07.1877 – 16.08.1877.

STATION DU MIDI

En 1840, appelée « Gare des Bogaerds » du nom du couvent situé dans le quartier « Terre Neuve » (place Rouppe), et ouverte le 18.5.1840.

Reconstruite en retrait, en 1869, près de la rue de Prusse (act. rue d'Argonne). Devant la station était aménagée la « Place de la Constitution ».

Le bureau télégraphique ouvert le 7.6.1852, rejoignit la nouvelle gare, qui se nommait « Station du Midi ». Bureau établi dans l'enceinte de la Station, du côté de l'avenue Fonsny.

Dates des premiers exprès rencontrés : les 16.09.1875 – 29.12.1876.

STATION DU LUXEMBOURG (Qr LEOPOLD vers 1889)

Station ouverte vers 1855.

Le bureau télégraphique est ouvert vers 1860-1863 (coté droit de la station)

Dates des premiers exprès rencontrés : Luxembourg : 22.11.1876 – Quartier Léopold : 16.08.1889 –

En 1838, des propriétaires terriens et des financiers, créèrent un nouveau quartier dans le haut de Bruxelles (entre St-Josse et Ixelles). En 1839, la ville ouvre une nouvelle « Porte Léopold », en l'honneur du Roi Léopold 1^{er} ayant parrainé le projet, entre les rues Belliard et Lambermont. En 1846/1851, après la construction du Ch.d.Fer vers Namur (Cie du Luxembourg, créée le 10.09.1846, puis Etat Belge en 1851) est inaugurée la « Porte du Luxembourg » et la rue du Luxembourg.

En 10 ans, le « Quartier Léopold », devint un quartier très bien coté.

En 1860, le domaine du Chevalier Dubois de Blanco, bordé par la chée d'Etterbeek et les rues Belliard et Maelbeek, était transformé en un « Jardin Zoologique », jusqu'en 1880, époque où il fut transformé en « Parc Léopold » suite aux décès des animaux.

En plus des timbres télégraphiques des stations, il y avait également d'autres timbres télégraphiques utilisés à Bruxelles de 1874 à 1910, avec des appellations différentes,

Cachet octogonal de 25/26 mm de diamètre (de pointe à pointe) avec cercle au centre, contenant le bloc dateur sur 3 lignes, le jour, le mois le millésime.

BRUXELLES (POSTE) (fig. 1)

Premiers documents exprès: 15.07.1875 – 24.07.1875 – 28.12.1875.

Derniers documents exprès : 06.05.1882 – 14.11.1882 –

BRUXELLES (CENTRAL) (fig. 2)

Premiers documents exprès : 29.01.1881 – 146.04.1882 - ? .02.1883. Derniers documents exprès : 17.06.1908 – 31.07.1910 (télégramme).

Existe avec dateur linéaire, placé entre deux traits. BRUXELLES en haut, et CENTRAL en bas, séparés par un fleuron. (fig. 3)

Dates des documents rencontrés : 29.10.1883 et 05.12.1884.

BRUXELLES (CENTRE) (fig. 4)

Premiers documents exprès: 1883 et 1884 (Hanciau) – 14.05.1888 –

19.03.1889.

Derniers documents exprès: 09.03.1891 –

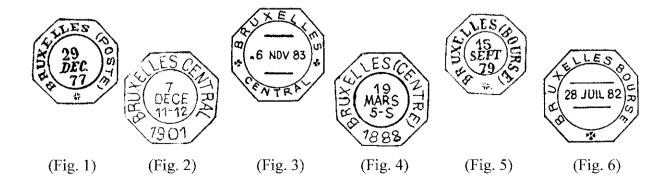
BRUXELLES (BOURSE) (ig. 5)

Bureau télégraphique : Renseigné d'après les almanachs Manceaux de 1882 à 1920.

Premiers documents exprès: 12.11.1875 – 09.12.1875 – 30.11.1877.

Derniers documents exprès: 09.07.1904.

Existe avec dateur linéaire, placé entre deux traits. Sur le pourtour de la couronne, **BRUXELLES BOURSE** et un fleuron en exergue. (Fig. 6).



En 1892, la Poste est transférée dans le nouveau bâtiment, appelé « HOTEL DE LA POSTE », érigé sur l'emplacement de l'ancien Hôtel des Monnaies et de la Bourse (act. Bd Anspach – place de la Bourse).

Sur le côté droit du bâtiment, est installé le bureau télégraphique, rue Fossé-aux-Loups. (Confirmé par l'Almanach Monceaux de 1893).

Mis à part BRUXELLES (BOURSE), les Almanachs « Manceaux » de 1880 à 1892, ne renseigne aucun bureau télégraphique avec l'appellation des trois premiers bureaux susmentionné. Ce n'est qu'à partir de l' »Almanach » de 1893, qu'il est renseigné **BRUXELLES (CENTRAL)**. De même, aux Indicateurs postaux de 1875 et 1879, le public pouvait déposer les exprès aux bureaux télégraphiques des trois stations et Bruxelles (Ministère) ???

BRUXELLES (CENTRAL)

Depuis 1892 jusqu'au 18.10.1910, ce bureau utilisait le même cachet octogonal qu'auparavant avec quelques variantes.

A partir de 1890, l'heure était incorporée dans le bloc dateur, en place du millésime qui, lui, était placé en exergue.

En 1906/1907, apparaît le cachet octogonal sans cercle intérieur Dernière date connue 31.07.1910.

Suite à l'O.S. n°22 du 19.10.1910, les cachets bilingues entre en scène.

« Les timbres à date et griffes des bureaux situés dans une même localités, portaient le nom de la localité suivi d'une précision quant au lieu (rue, place, quartier, etc...).

En vertu d'une décision ministérielle, ces bureaux se distingueront par un numéro. Exception faite pour les perceptions de BRUXELLES (MIDI), BRUXELLES (NORD) et BRUXELLES (QUARTIER LEOPOLD).

Dorénavant, le bloc dateur s'inscrira sur 4 lignes, d'abord l'heure en deux chiffres, puis le jour, ensuite le mois en chiffres romains et puis le millésime en 4 chiffres.

Les cachetsde Bruxelles seront à prédominance néerlandaise ».

Les cachets utilisés par les bureaux télégraphiques avaient 26/27mm de diamètre (de pointe à pointe) et ce jusqu'au 20.08.1914, date de l'occupation allemande.

BRUSSEL 1 - BRUXELLES 1

Première et dernière dates rencontrées : 18.01.1911 et 03.12.1912.

BRUSSEL (C) - BRUXELLES (C)

Première et dernière dates rencontrées : 11.01.1912 et 30.07.1913.

BRUSSEL C - BRUXELLES C

Première et dernière dates rencontrées : 18.04.1914 et 23.06.1914.

APPELLATION DES DIFFERENTS BUREAUX DE POSTE (Jusqu'en 1940)

Etant donné que les EXPRES à destination des provinces (hors des limites de BRUXELLES-Ville et agglomération) et de l'étranger, ainsi que les envois insuffisamment affranchis pour le port ou la surtaxe exprès, étaient annulés et expédiés par les bureaux postaux, voici successivement les appellations des bureaux qui traitaient ces envois.

BA = Bureau Annexe - P.= Perception - P.P. = Perception Principale - AR = Arrêté Royal O.S. = Ordre de Service.

BA – BRUXELLES (NORD) ouvert le 15.10.1861 – **P.** (A.R. 19.06.1863).

P. -BRUSSEL (NOORD) / **BRUXELLES (NORD)** - O.S. 19.10.1910.

Fermé le 20.08.1914 – rouverte le 15.11.1918.

P.P. – BRUXELLES (NORD) / BRUSSEL (NOORD) à partir de juin 1919.

Fermé provisoirement le 23.01.1926.

P.P. - BRUXELLES 4/BRUSSEL 4 le 01.06.1927. Service de l'expédition.

Le Service de la Comptabilité devient Bruxelles / Brussel 5 le 01.06.1927.

P.P. - BRUXELLES (NORD) / BRUSSEL (NOORD) le 01.09.1932.

P.P. - BRUXELLES 4/ BRUSSEL 4 le 12.06.1939.

BA - BRUXELLES (MIDI) ouvert le 15.10.1861 - P. (A.R. 29.06.1863).

P. - BRUSSEL (ZUID) / BRUXELLES (MIDI) - O.S. 19.10.1910.

Fermé le 20.8.1914 - rouverte le 18.11.1918.

P. - BRUXELLES (MIDI) / BRUSSEL (ZUID) à partir de juin 1919.

Centre de tri depuis le 01.10.1942 . Service de l'expédition.

- P. BRUXELLES (LUXEMBOURG) ouverte le 24.09.1867.
- P. BRUXELLES (QUARTIER LEOPOLD) O.S. 10.06.1895.
- P. BRUSSEL (L.W.) / BRUXELLES (Q.L.) O.S. 19.10.1910.

Fermé le 20.08.1914 - rouverte après l'Armistice.

P. - BRUXELLES (Q.L.) / BRUSSEL (L.W.) à partir de juin 1919.

P.P. (A.R. 30.12.1922) - Service de tri depuis le 01.04.1944 (Service de l'expédition).

DIRECTION - BRUXELLES en 1830.

P. (A.M. 29.10.1853) - **P.P.** le 30.06.1904.

P.P. - BRUSSEL 1 / BRUXELLES 1 - O.S. 19.10.1910.

Fermé le 20.08.1914.

A. Postamt ouvert du 01.10.1914 au 13.11.1918.

BRÜSSEL 1 / BRUXELLES 1.

P.P. – Ouverte le 15.11.1918.

P.P. - BRUXELLES 1 / BRUSSEL 1, en juin 1919.

Bilinguisme alternatif pour tous les bureaux de la capitale.

TRANSPORT RAPIDE DU COURRIER EXPRES

Etant donné la pluralité et la célérité avec laquelle les tramways se déplaçaient dans la ville et la banlieue, le tramway était un moyen de transport efficace. Il était donc tout à fait naturel que cette infrastructure soit mise à profit pour l'acheminement du courrier urgent.

C'est ainsi que les boîtes aux lettres attachées aux tramways étaient principalement utilisées pour le dépôt et l'acheminement des correspondances exprès ordinaires et des télégrammes.

Les témoignages recueillis dans divers articles de presse, révèlent :

« Que ce système pour véhiculer le courrier urgent était astucieusement organisé. Des jeunes télégraphistes en uniforme officiaient par pauses de 2 heures. Ils relevaient les boîtes aux lettres des tramways, aux différents carrefours importants du réseau, pour acheminer le plus vite possible, le courrier exprès vers les bureaux télégraphiques, des trois stations (Midi, Nord et Quartier Léopold) et la Grande Poste. En direct ou en correspondance, suivant le lieu de destination, en plaçant l'exprès recueillis, éventuellement, dans la boîte d'un autre tramway. Aux points névralgiques du réseau de tramways, ils y avaient jusqu'à trois « releveurs » et un « porteur ». Pendant que l'un montait la garde et ouvrait les boîtes-tram, un autre portait la correspondance au bureau télégraphique, et le 3^e s'occupait du transbordement des EXPRES, si c'était nécessaire.

Ce travail assez exigeant, physiquement, était l'apanage des jeunes télégraphistes (12 à 14 ans)



Jeune télégraphiste levant la boîte aux lettres attachée à la motrice n° 1115, d'un tramway circulant à la Porte de Namur (voir indication sur la vitrine de la brasserie «A LA PORTE DE NAMUR / DEGUSTATION »